

## **Profession de foi**

### **Liste « L'ACTION POUR TOUTES ET POUR TOUS »**

Au cours des dernières années, l'UFR des Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Environnement a su faire évoluer en profondeur ses formations tout en s'appuyant sur la dynamique de ses UMR et de leurs activités de recherche.

La construction des nouvelles offres de formation des mentions de Licence « Sciences de La Vie » et « Sciences de la Terre et de l'Environnement » ainsi que leur déploiement progressif ont constitué, et constituent toujours, une tâche de grande ampleur qui a permis de réactualiser le contenu de nos formations mais génère également des difficultés pour un grand nombre, personnels de l'UFR ou étudiants.

Dans une démarche constructive et respectueuse de toutes et de tous, personnels et usagers, il convient à ce stade d'évaluer les points forts et les points faibles de cette nouvelle offre de Licence pour en conforter ses forces et en corriger ses faiblesses. Cette tâche est conséquente mais doit être menée au niveau de l'UFR en concertation avec toutes les parties prenantes. Chaque enseignant-chercheur doit pouvoir comprendre les choix effectués et s'y reconnaître.

Il conviendra également d'évaluer les évolutions apportées à notre offre de Master afin d'en corriger les éventuels points faibles et d'en renforcer les atouts pour garantir une représentation des différentes disciplines et une insertion de nos étudiants dans la vie active.

L'UFR dans sa structuration peut s'appuyer sur le travail mené en amont par ses commissions et ses départements pour anticiper et préparer l'examen et le traitement des dossiers, puis sur son conseil pour entériner les décisions. Dans sa communication, il nous apparaît indispensable que tous les personnels de l'UFR soient informés à l'avance et dans les délais légaux par e-mail de la tenue et de l'ordre du jour des futurs conseils d'UFR et qu'à leur issue soit diffusé à tous les personnels, dans les jours qui suivent, un relevé de décision validé auparavant par les membres du Conseil. Le procès-verbal détaillé sera, comme actuellement, validé au conseil suivant et déposé sur le site internet de l'UFR. Cela doit conduire à une nécessaire meilleure circulation des informations et des décisions prises au sein de l'UFR, dans des délais courts et à l'attention de tous les personnels.

Ces dernières années, l'UFR a travaillé à la mutualisation de la gestion et des achats de consommables pour l'enseignement. Cette mesure s'est avérée fonctionnelle et efficace et demande donc à s'élargir à d'autres champs au sein de la composante. La politique d'achats et de renouvellement d'équipements pédagogiques doit être poursuivie et mutualisée, en impliquant largement les personnels d'appui à l'enseignement.

En revanche la démarche de retour et de rentrée des notes nous apparaît devoir être formalisée et homogénéisée à l'échelle de l'UFR pour plus de simplicité et de fluidité. L'UFR doit aussi veiller à la bonne répartition des responsabilités et au non-cumul excessif des responsabilités, tout comme à la simplification des démarches administratives.

La vitalité scientifique de notre UFR repose aussi sur la richesse de ses laboratoires. Il nous paraît indispensable d'encourager les interactions entre équipes et disciplines des différents laboratoires au sein de l'UFR. Pour cela nous proposons que chaque année une journée soit banalisée pour les personnels de l'UFR, journée au cours de laquelle, des présentations ou visites de laboratoires pourraient être proposées, de même que des temps d'échange thématiques et conviviaux ou autres activités. Notre ambition est de faire en sorte que notre UFR soit aussi un lieu de recherche favorisant une meilleure compréhension des activités de chacun et des échanges plus étroits entre équipes.

L'UFR SVTE doit être pour les étudiants à la fois un lieu d'apprentissage et un lieu de vie. L'amélioration de leur accueil doit se poursuivre, tout comme leur sensibilisation au respect des locaux et du matériel mis à leur disposition. Dans ce contexte, des actions liées à la transition écologique, au développement durable, à la santé et au bien-être doivent être encouragées dans une dynamique cohérente avec nos missions d'enseignement et de recherche.

Au final, notre ambition est simple mais ambitieuse : faire de l'UFR SVTE un espace où il fait bon enseigner, chercher, apprendre et vivre ensemble dans le respect des uns et des autres.